



# VILLE DE NICE

**L'année 2016 marque le renouvellement du label décerné,  
en 2006, à la Ville de Nice : « Ville amie des enfants »**

**« La fête des enfants ne sera pas que les 20 novembre ; ça sera 365 jours par an »** avait annoncé Christian ESTROSI, Maire de Nice, lors de l'inauguration des panneaux «Ville amie des enfants, partenaire de l'UNICEF », situés à l'entrée de la ville.

**Cette volonté politique ambitieuse s'inscrit sous le signe des enfants, des jeunes et de la famille**, avec une dynamique de projet animée au quotidien par les services de la ville. De la conception à la réalisation, l'ensemble des actions transversales sont menées interdirections et **témoignent de l'implication de tous au service des jeunes niçois.**

Rendre Nice toujours plus accueillante et accessible ; promouvoir l'accès à l'éducation, la culture, les sports, les loisirs ; améliorer la sécurité, l'environnement ; agir en **cohérence** et en toute **synergie pour un seul objectif : le bien-être et l'épanouissement des enfants, des adolescents et des familles.**

***Pour en savoir plus sur les actions menées par la ville de NICE :***

**Arborer une qualité de vie au quotidien**

**Agir pour bien et mieux vivre ensemble**

**Développer les sports, la culture et les loisirs pour tous**

**Nourrir les échanges et la solidarité internationale**

**Droits des enfants dans la Ville :**

**la « Semaine des droits de l'enfant »**

***Téléchargez [Ville de Nice/ Actions Ville Amie des Enfants](#)***



# VILLE DE NICE

« Ville amie des enfants »

## Arborer une qualité de vie au quotidien

### ■ Vivre la nature en Ville, un environnement adapté aux petits et aux grands

- Création d'une **coulée verte** en cœur de ville « La Promenade du Paillon ».
- Opération « **un arbre, un enfant** », un arbre planté pour chaque nouveau né niçois.
- Organisation de nombreuses actions pour l'environnement et d'animations « **Tous Eco-citoyens** » :
  - **Dispositif « A l'École du Développement Durable »** Eau, biodiversité, gestion des risques et lutte contre les pollutions, etc.
  - **Visites guidées d'exposition à la Maison de l'Environnement.**
  - **Pédibus**, pour se rendre à l'école à pied selon un itinéraire défini encadrés par des parents ; un mode sécurisé, écologique, économique et pédagogique.
  - **Trophées de l'Environnement** : un appel à projets sous forme de concours d'idées, destiné aux établissements scolaires et aux niçois pour améliorer l'environnement et leur cadre de vie. Un soutien financier de 3000 à 5000 euros récompense les plus beaux projets.
- Création en 2016 du label **Eco'Attitude dans les centres AnimaNice** pour renforcer les actions développement durable et biodiversité en direction des enfants et des jeunes.

### ■ Sécurité et protection, une sensibilisation aux risques dans les écoles.

Organisation de sessions de prévention et de formation par les agents de **l'Unité de Prévention Scolaire** de la Police Municipale :

- Entraînements aux bons comportements - prévention routière, permis piéton.
- Apprentissage des règles et prévention de la délinquance ou lutte contre les violences en milieu scolaire.
- Sensibilisation des classes de CM2 au massage cardiaque et au défibrillateur.

### ■ Enfants et citoyenneté, un engagement fort

- **Conseil Municipal des Enfants** et **Commissions thématiques** pour permettre aux écoliers d'aujourd'hui de devenir les citoyens de demain.
- **Animations ludiques et pédagogiques sur la Citoyenneté** en périscolaire et en extrascolaire (centres AnimaNice).
- **Passeport citoyen** à destination des enfants des écoles élémentaires propose différentes rubriques et quizz sur la France, la République et ses symboles.

- **Non discrimination et égalité d'accès aux services**, grâce :
  - au **Plan numérique dans les écoles maternelles et élémentaires** : tablettes tactiles, vidéoprojecteur connecté aux tablettes et applications pédagogiques téléchargeables définis par la Direction Académique 06.
  - au **Programme de Réussite Educative (PRE)** adapté à chaque enfant
  - au **Pôle social** également dédié au **soutien Scolaire**
  - à « **L'Escale** » **Point d'accueil et d'écoute jeunes**

## Agir pour bien et mieux vivre ensemble

**Enfance et Parentalité**, des actions renforcées au service des enfants, des jeunes et des familles :

- **Une dynamique de développement de places d'accueil** avec **près de 1000 places d'accueil créées depuis 2008** et pour nouvel objectif « **0 enfant sans solution de garde** ».
- La création d'une **Délégation à la Politique Familiale et d'une Direction de la Famille**, toute entière dédiée à la Petite Enfance et aux Familles niçoises.
- Le développement d'une **offre de loisirs novatrice** autour d'un axe **enfant-parents** renforcé dans les **centres AnimaNice** (cours thématiques, intervenants dédiés, programmes d'activités en direction des assistantes maternelles).
- Une **population scolaire en constante augmentation** avec plus de 30 ouvertures de classes en 3 ans soit 30 000 enfants accueillis au sein de 154 établissements scolaires publics.
- Des **actions innovantes, de nouveaux services diversifiés, pratiques, de proximité et des e-services pour tous** axés sur le soutien à la parentalité, l'information et aussi la simplification des démarches :
  - Une **Médiation familiale**, un **Espace-Rencontre parents enfants**, un **Lieu d'accueil enfants parents**, **3 ludothèques**, des ateliers créatifs et des temps d'échange avec les parents, et le lancement de **3 Pôles petite enfance et familles** proposant divers services.
  - La **Préinscription en ligne**, la **dématérialisation** des documents et des factures, un service de **messagerie instantané SMS/emails** ; **des Points d'inscriptions en nombre** pour un maillage de proximité ; ou encore, la **Carte Info Famille**, une carte gratuite, d'un format carte de visite, recensant toutes les informations et coordonnées utiles en matière de petite enfance, de jeunesse, d'animation, de sports et de loisirs.
  - La **baisse des tarifs** d'abonnement **AnimaNice** pour **les adolescents et les jeunes jusqu'à 25 ans** en les alignant sur la gamme tarifaire enfants.
  - La **création d'un Observatoire des loisirs**, véritable espace de réflexion et de proposition.

## ■ Une politique d'accueil solidaire et ouverte sur la cité

- Des partenariats **pour les familles en difficulté sociale et en retour à l'emploi.**
- Des actions avec les maisons de retraite pour favoriser les **liens inter générations.**
- Des **aides financières aux familles** (une allocation municipale compensatrice de 200€/mois maximum pour couvrir les surcoûts d'un recours à une assistante maternelle privée ou une garde à domicile).

## ■ Un accueil à la demande

- Avec la création de **halte-jeux**, pour un accueil en ½ journée avec ou sans réservation dans les établissements de la petite enfance.
- **Solutions petite enfance** : un accueil à domicile en complément de la crèche et au même tarif.
- le dispositif « **Passerelle** » un partenariat unique en France entre une crèche municipale et un Centre d'action médico-sociale précoce mitoyens, au service des enfants handicapés et de leur famille, permettant d'intégrer les séances de soins au temps d'accueil.

## ■ Une Politique d'accueil de qualité, en faveur de l'éveil et l'épanouissement, au sein de l'ensemble des structures

- Une alimentation équilibrée, diversifiée à l'école et à la crèche, avec la contribution d'un **Conseil Scientifique de la Nutrition** ou bien encore de « **Chef ratatouille** ».
- Cap sur la « **santé à la crèche** et la « **santé scolaire** », avec mise en place d'information, de consultations et d'interventions.
- Une offre d'**activités périscolaires et de temps d'accueil éducatif de qualité.**

## ■ « Tous ensemble » c'est au quotidien l'intégration du handicap avec « un Accueil pour Tous »

- la signature, en 2011, de la **Charte départementale d'accueil des jeunes enfants handicapés dans les établissements de la Petite enfance**
- une **Unité d'accueil spécifique du jeune enfant dédiée au handicap**, accompagnant parents et enfants au sein de la Direction de la Famille
- **Le handicap à l'école, cap vers les possibles !**
  - des **classes et école spécifiques** pour un meilleur accueil des enfants handicapés. Une *école spécialisée pour déficients visuels* pour préparer à une intégration réussie en milieu ordinaire au sein d'un cadre protégé. Des *classes autistes* pour une prise en charge précoce des enfants dans un environnement adapté (mobilier, personnel spécialisé, emploi du temps personnalisé).

- des **actions auprès du public « handicap »** : sensibilisation au code piéton, auprès des enfants malvoyants ou en situation d'handicap des écoles.
- des **P.A.I alimentaires** : Accueil à la cantine et à la crèche de tous les enfants souffrant de troubles alimentaires. Une Unité de production diététique dédiée à l'élaboration de repas spécifiques répondant aux pathologies des enfants.
- un **Pôle handicap jeunesse** proposé dans les Accueils de loisirs et avec « *Les coccinelles* » une offre de loisirs adaptés grâce à des animateurs spécialisés
- **2 Handiplages labellisés** à Nice.
- une cellule **Sport Handicap et santé** de la Direction des Sports proposant des 1/2 journées handiplages dans les programmes des Centres sportifs adaptés.
- « **Tous ensemble** » une **manifestation** organisée chaque année, pendant 5 jours, par la Ville, en partenariat avec une vingtaine d'associations locales, accueillant ainsi plus de 2000 participants, avec une trentaine d'activités sportives et ludiques.
- Une **réduction sur les tarifs enfant-jeune** pour celles et ceux qui sont atteints d'un **handicap** afin de faciliter l'accès aux **loisirs pour tous**.

## Développer les Sports, la culture et les loisirs pour tous

### ■ Nice, une ville de jeu et de sports

- **la promotion du sport** auprès des jeunes, actions d'information et de sensibilisation aux bienfaits du sport
- **L'accueil des élèves par des éducateurs sportifs municipaux** pendant le temps scolaire, dans 23 installations sportives (stades, salles et gymnases) pour l'enseignement d'activités physiques et sportives diverses : natation, voile, patin à glace et activités terrestres
- **La gratuité des équipements sportifs municipaux aux clubs niçois.**
- Une aide individuelle aux jeunes sous forme de **coupons-sports**.
- **Une Ecole municipale des sports** pour les 6 à 12 ans, excepté pour l'activité Catamaran de 13 à 15 ans et VTT jusqu'à 14 ans, proposant des activités « terrestres », aquatiques et nautiques, en période scolaire.
- Des **Centres sportifs de vacances** pour les 8 ans à 12 ans, avec des journées de découverte, d'initiation et de perfectionnement aux activités sportives
- **une bourse individuelle aux sportifs de haut niveau**

## ■ **Priorité à l'éducation artistique et culturelle pour les jeunes publics niçois.**

- Un **réseau dense d'établissements culturels** et **socioculturels** sur l'ensemble du territoire.
  - Une **offre artistique et culturelle riche pour tout public** dès le plus jeune âge, à la crèche, sur les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire ou pendant les vacances : art contemporain, beaux-arts, photographie, spectacle vivant, cinéma, sciences, patrimoine, lecture et **3 nouvelles bibliothèques** pour tous.
  - « **Passeport culturel** » 17 structures culturelles municipales accueillent les jeunes niçois pour des parcours guidés tout en découverte et en rencontre.
  - « **Ciné Récré** », la **Fête du cinéma** pour les enfants, une opération inédite en France, 5 jours de ciné, avec une sélection de films au tarif de 3 € pour les moins de 12 ans et les accompagnants. Une programmation dédiée au jeune public, des films d'animation et des ateliers pour artistes en herbe avec une fréquentation en hausse de 37% en 5 ans, ainsi qu'en avant-première, une projection de films pour les **enfants hospitalisés**.
  - Des **expositions et spectacles** diversifiés et nombreux pour **jeune public au Musée d'art moderne et d'art contemporain, à l'Opéra Nice côte d'Azur, dans les centres AnimaNice, dans les maisons des Associations** ou au **Centre du Patrimoine**.
  - des **activités d'éveil culturel proposées aux tout-petits** accueillis à la crèche ou auprès des assistantes maternelles et, **dès 3 ans**, dans les **centres AnimaNice**.
- **Une dynamique intergénérationnelle proposée à tous les Niçois** grâce à un **réseau de proximité** constitué de **18 centres AnimaNice**, répartis sur le territoire et proposant de nombreuses activités de loisirs et de détente, des actions éducatives festives, culturelles et artistiques.

## **Nourrir les échanges et la solidarité internationale**

- Des **jumelages actifs** favorisant des échanges riches et variés : dessins et fresques, livres, DVD, matériel.
- Des manifestations internationales placées sous le signe de la solidarité, avec l'organisation des **Jeux de la Francophonie**, un événement sportif et culturel réunissant plus de 3000 jeunes.
- « **Nice Solidaire du Monde** » une semaine de sensibilisation des écoliers, des collégiens et du grand public à la Solidarité.

## Droits des enfants dans la Ville la « Semaine des droits de l'enfant »

😊 Depuis 2004, Nice célèbre les Droits de l'Enfant et organise la « **Semaine des droits de l'enfant** », un événement fédérateur autour des **enfants et des jeunes, de 3 mois à 18 ans et de leur famille**.

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre, la **ville de Nice, l'UNICEF et une quarantaine de partenaires associatifs et institutionnels** organisent une **semaine d'animations dans tous les quartiers** de la ville.

😊 Un programme de qualité afin que **les enfants s'interrogent, s'informent et s'expriment chaque année autour d'un DROIT prédéfini** (le droit à l'expression, le droit aux loisirs, le droit au bien-être, le droit à l'identité), au moyen de **divers supports : expositions, dessins, contes, chants, jeux, créations artistiques, ateliers créatifs, rencontres, conférences débats, quizz, lectures, relais sportifs, projections de films, pièces de théâtre, etc.**

😊 De nombreuses animations et activités sont également proposées dans les services municipaux : **crèches, accueils de loisirs, écoles des sports, centres AnimaNICE, musées, bibliothèques, maisons des associations, cyber-espaces**, ainsi que dans les **écoles, les collèges, les centres sociaux et les associations de quartiers**.

C'est ainsi que **près de 8000 enfants sont sensibilisés et informés sur la Convention Internationale des droits de l'enfant**.



En 2014, la **Ville de Nice a célébré les 25 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les 50 ans de l'UNICEF France**. A cette occasion, lors de la cérémonie de clôture, un « mûrier platane » a été planté, symbolique de l'Arbre qui grandira sur la Promenade du Paillon, en face des jeux d'enfants, entourés d'autres arbres, tel un enfant qui grandit au cœur de sa Ville, auprès des siens et dans un environnement propice aux rencontres des familles niçoises.